

49

n° département

MONTJEAN sur LOIRE

commune



Chemin de Montpellier

lieu-dit

adresse

Cholet

arrondissement

Saint Florent le Vieil

canton

CHAUFOURNERIE

édifice ou ensemble contenant

matricule

Four du Lièvre

dénomination et titre de l'oeuvre

matricule

Coordonnées.

Cadastre

année : 1966

section :

AV

parcelle : 40 à 42, 50 à 52

année :

section :

parcelle :

Propriété : Privée

Destination actuelle :

Protection

État de conservation : Médiocre

Établi en 1985

par J.L Kerouanton et C. Cussonneau

9/09/2022 1A49011193

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Extrait du plan cadastral de 1966, section AV, parcelle 42, 1/1000.	
Pl. I	Plan schématique de situation du four et des rampes.	
Pl. II	Plan schématique, au sol, du four.	
Pl. III	Plan du four, vue de dessus. Relevé Inventaire Général, J.F.Priou, 29/07/86.	
Pl. IV	Plan du four au niveau des ébraisoirs. Relevé Inventaire Général, J.F.Priou, 29/07/86.	
Pl. V	Coupe A-A. Relevé Inventaire Général, J.F.Priou, 29/07/86.	
Doc. 1	Plan de situation pour la construction d'un second four à Montpellier (Lettre B), annexé à la <u>Demande de construction de deux fours à chaux ... par la Compagnie des mines de Montjean</u> par D. Andrien de Cheptainville, 19 mai 1840, 1/2500. A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19. (Photocopie).	
Fig. 1	Le four, vu depuis Sud	85.49.1746 X
Fig. 2	Le four et la rampe axiale postérieure, vue d'ensemble depuis Est	85.49.1749 X
Fig. 3	Le four, détail de l'ébraisoir Sud	85.49.1747 X
Fig. 4	Vestiges de la rampe latérale Est, face Sud	85.49.1748 X
Fig. 5	Vestiges de la rampe latérale Est, front de coupe Ouest	85.49.1750 X

Notice de Pré-inventaire

I. HISTORIQUE

L'autorisation de construire le four du Lièvre fut demandée par Charles Pouplard le 30 juin 1831, et accordée par le Préfet le 18 février 1832 (A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19), contre l'avis du Maire de Montjean (A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19). La première imposition relative à ce four est de 1837 (A.D. Maine-et-Loire : P. 333, folio 758. Matrices cadastrales de Montjean). La construction intervint donc entre 1832 et 1837. Le four est acheté en 1840 par D. Audrieu de Cheptainville (Imposition en 1842 ; Matrices cadastrales de Montjean : P. 334, folio 738). Racheté en 1869 par Adrien Sécher il est cependant signalé "hors service" à partir de 1848 (A.D. Maine-et-Loire : P. 334. Matrices cadastrales de Montjean).

Un logement de chafournier est construit, avant 1840, au Nord-Ouest du four (Cf. Doc. 1). L'exploitation progressive des carrières, partie Ouest avant 1840 et partie Est après cette date (cf. Doc. 1, lettres F et D), a décalé le chemin vicinal Nord-Ouest, vers l'Ouest, au-delà de la "maison des fournelliers".

II. DESCRIPTION

La tour tronconique, non contrefortée du four, mesurant 15,50 m. à la base, dont la partie inférieure est adossée vers Nord au rocher, présente un parement de moellons équarris schisto-gréseux, disposés en assises horizontales. La tour est couronnée de plusieurs rangs de tuffeau, en pierres de taille, dont le dernier, en partie manquant, laisse supposer un arasement. Au-dessus des ébrasoirs, une assise du même matériau, ceinture la tour. Une niche, également en tuffeau, a été aménagée au-dessus de l'ébrasoir axial, au tiers de la hauteur du four.

La partie la plus large de la chambre de combustion, dont la robe a été démontée, est située à proximité du sommet actuel du four. Cette position anormale du "ventre" et l'arasement du parement constaté précédemment, indiquent que la chambre de combustion a été, en partie, démolie.

La sole est détruite. Les encadrements des portes de déchargement, encore en place, sont en granit.

Couverts de voûtes en canonières en arcs brisés, les trois ébrasoirs pré-

II. DESCRIPTION (Suite)

sentent en plan, trois parties trapézoïdales, d'ouvertures différentes (cf. pl. II). Cette tripartition, correspond dans l'épaisseur du massif, à la présence de deux césures, visibles à la face interne des ébraisoirs. Ces deux ruptures qui semblent se prolonger profondément et de manière concentrique dans l'épaisseur du massif, correspondent à la présence de parements de moellons équarris, opposés et séparés par un faible interstice. Il apparaît donc que le massif du four pourrait être constitué de trois enveloppes concentriques (cf. pl. II).

Dans l'axe, et l'arrière du four, se trouvent les vestiges d'une rampe (cf. fig. 2). Sa face est, en partie entamée par les travaux de nivellement de la décharge municipale, montre, en coupe, des couches superposées, accumulées au fur et à mesure que l'on élevait la tour du four, lors de sa construction. La partie supérieure de la rampe est renforcée par un soutènement de pierres de tuffeau de taille, posées en assises horizontales. Vers Ouest, (parcelle 40), s'étend une autre rampe qui rejoint le chemin rural dit du Petit-Lapin. Sa face Sud est entièrement parementée en moellons équarris schisto-gréseux.

A l'Est du four, dans parcelle 42, subsiste une structure constituée de deux murs, grossièrement parallèles, en moellons, orientés Est-Ouest et contenant un blocage de terre et de cailloux. Cette structure est traversée par un tunnel voûté en berceau, en plein cintre, dont la partie Nord est ocultée par un éboulis. Vers Est, dans le prolongement du parement Sud, est visible la crête arasée d'un mur qui rejoint le flanc Est du four (cf. pl. I). Il s'agit des vestiges d'une troisième rampe.

Au Nord-Ouest du four (parcelle 52), s'étend une carrière en partie comblée et servant actuellement de décharge municipale.

Les anciens logements de chafourniers, déjà existants en 1840 (cf. doc. 1), ont été remaniés au XXe siècle (parcelle 51).

III. CONCLUSION

Si l'aspect extérieur du four du Lièvre montre peu d'originalité par rapport à celui des autres fours en tour de Montjean, la structure interne de son massif semble au contraire être unique. Les trois enveloppes concentriques,

III. CONCLUSION (Suite)

qui apparemment le constituent, présentent exactement le même type de mise en oeuvre et sont, à notre avis, contemporaines. Il s'agit donc là, d'un parti pris dès la conception du four. Ces trois enveloppes séparées par un léger interstice permettaient, lors de la chauffe, la dilatation fragmentée et décroissante du massif, évitant ainsi les lézardes du parement extérieur du four.

Que ce soit à Maison-Blanche, à Chateaupanne (Jalousie et Clermont), au Rivage ou au Lion, on peut constater que dès avant 1829, les fours avaient du être ceinturés de contreforts dont la fonction était autant d'obturer les lézardes verticales survenues dans les parements, que de renforcer les tours. C'est sans doute l'observation de ces contreforts enserrant presque totalement la circonférence des fours cités ci-dessus, qui a amené le concepteur du Lièvre à imaginer cette structure tripartite du massif.

Le parement du four ne présente effectivement aucune lézarde ; cependant, il semble avoir cessé de fonctionner en 1848 (A.D. Maine-et-Loire : P. 333) et une période d'activité aussi courte (10 à 12 ans) n'est sans doute pas probante pour démontrer ses qualités ou ses défauts.

La rampe dont les vestiges sont visibles à l'arrière et dans l'axe du four, est la rampe initiale ; elle figure sur le plan de 1840 (cf. doc. 1). Elle permettait de charger dans le four, la pierre provenant de la carrière Nord-Ouest ("F" sur le plan de 1840 et partie Ouest de la parcelle 52 sur le plan cadastral de 1966). Entre 1840 et 1848, la mise en exploitation de la partie Est de la carrière (marquée "D" sur le plan de 1840 et partie Est de la parcelle 52 sur le plan cadastral de 1966) entraîna la suppression du chemin Nord, son déplacement vers l'Ouest (parcelle 51), et la destruction partielle de la première rampe. Une seconde rampe construite à l'Ouest, permettait d'accéder au sommet du four et de continuer à exploiter la partie Ouest de la carrière. En même temps, ou peu après, mais toujours avant 1848, une troisième rampe (vestiges visibles dans la parcelle 42) était aménagée à l'Est du four, permettant d'exploiter plus aisément la partie Est de la carrière. Le deuxième four, dont l'autorisation de construction était demandée le 19 mai 1840 par D. Audrieu de Cheptainville ne fut jamais construit.

IV. DOCUMENTATION

Archives

- A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19 ; Avis défavorable du Maine de Montjean au sujet de la construction d'un four à Montpellier, 18 février 1832.
- A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19 ; Autorisation préfectorale pour la construction d'un four à chaux à Montpellier, donnée à Charles Pouplard, 18 février 1832.
- A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19 ; Demande de construction de deux fours à chaux (à Montpellier et au Cerisier) par la Compagnie des Mines de Montjean, représentée par D. Audrieu de Cheptainville, 19 mai 1840. (Ce 2ème four projeté à Montpellier ne fut pas construit).
- A.D. Maine-et-Loire : P. 333 ; Matrices cadastrales de Montjean, folio 758, première imposition pour le four construit par Charles Pouplard, année 1837.

Documents figurés

- A.D. Maine-et-Loire : 50.M.19 ; Plan de situation des fours de Montpellier, annexé à la Demande de construction de deux fours à chaux (à Montpellier et au Cerisier) par la Compagnie des Mines des Montjean, 19 mai 1840, 1/2500. (Cf. Doc. 1).

49. MONTJEAN

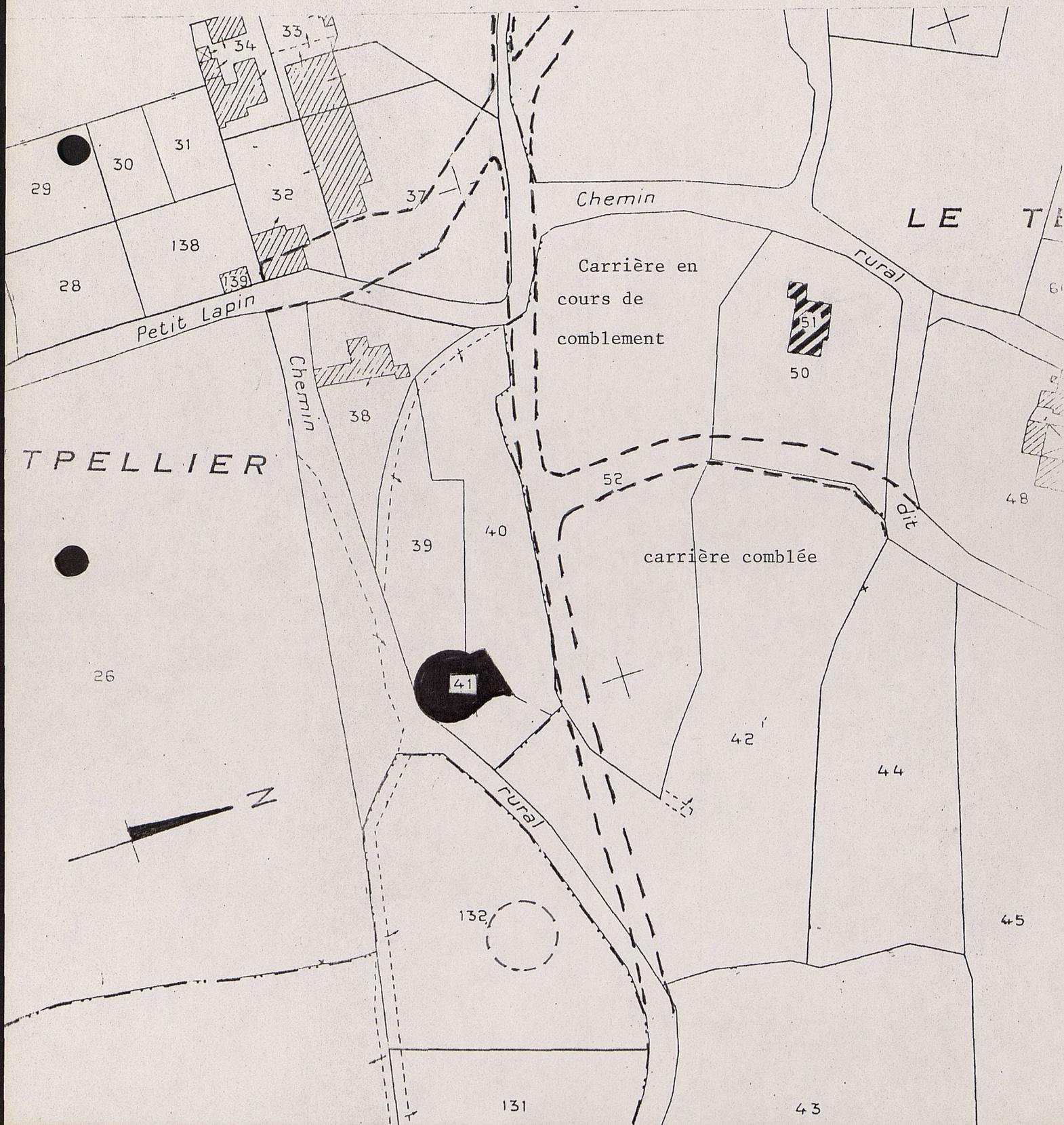
Chemin de Montpellier

CHAUFOURNERIE

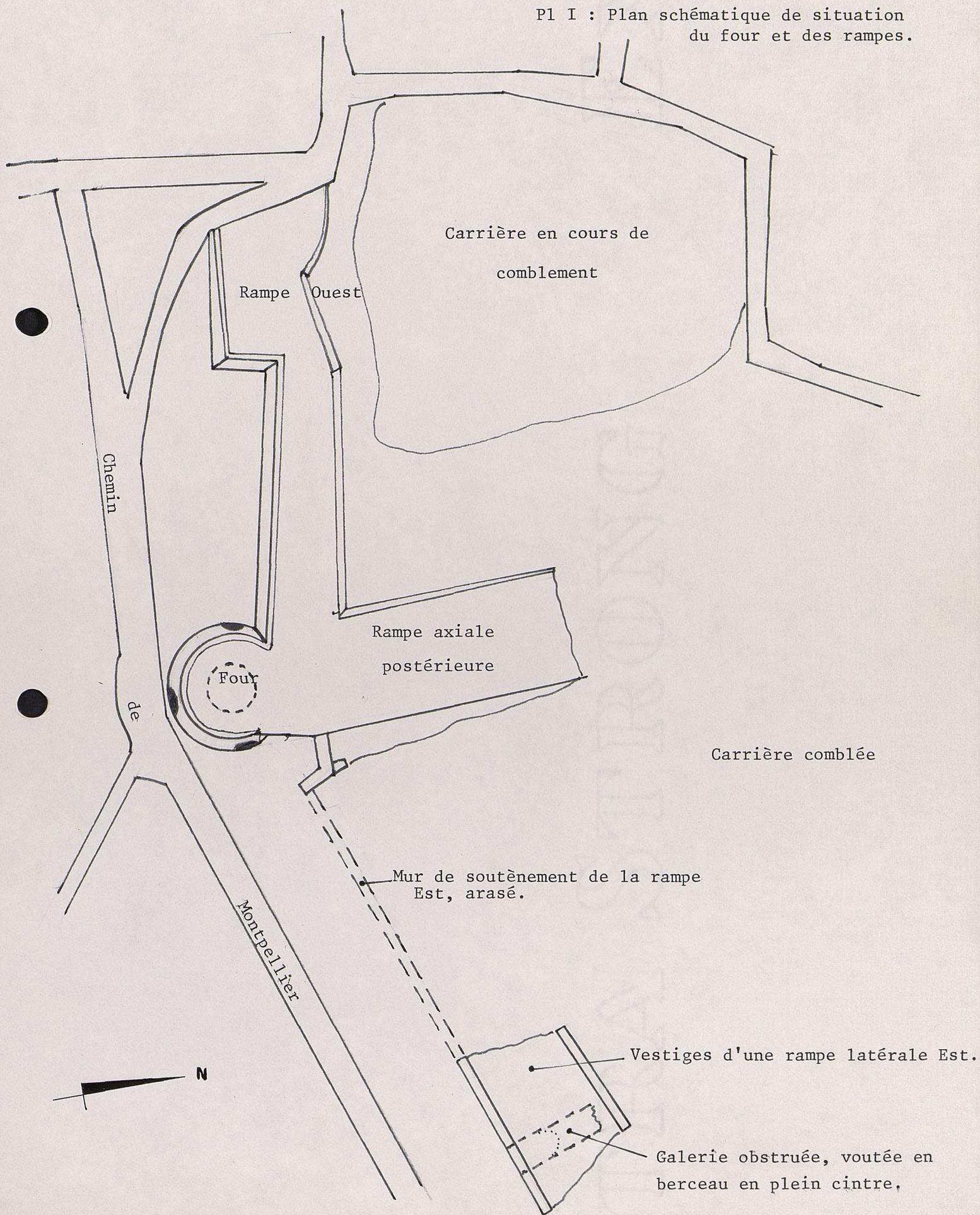
Four du Lièvre

Plan de situation; extrait du plan cadastral de 1966, section AV, parcelles 40 à 42 et 50 à 52

- : Four construit entre 1832 et 1837
- ▨ : Maison de "fournelliers", signalée en 1840, remaniée
- : Tracé des chemins en 1840
- : Emplacement du four demandé en 1840, non construit

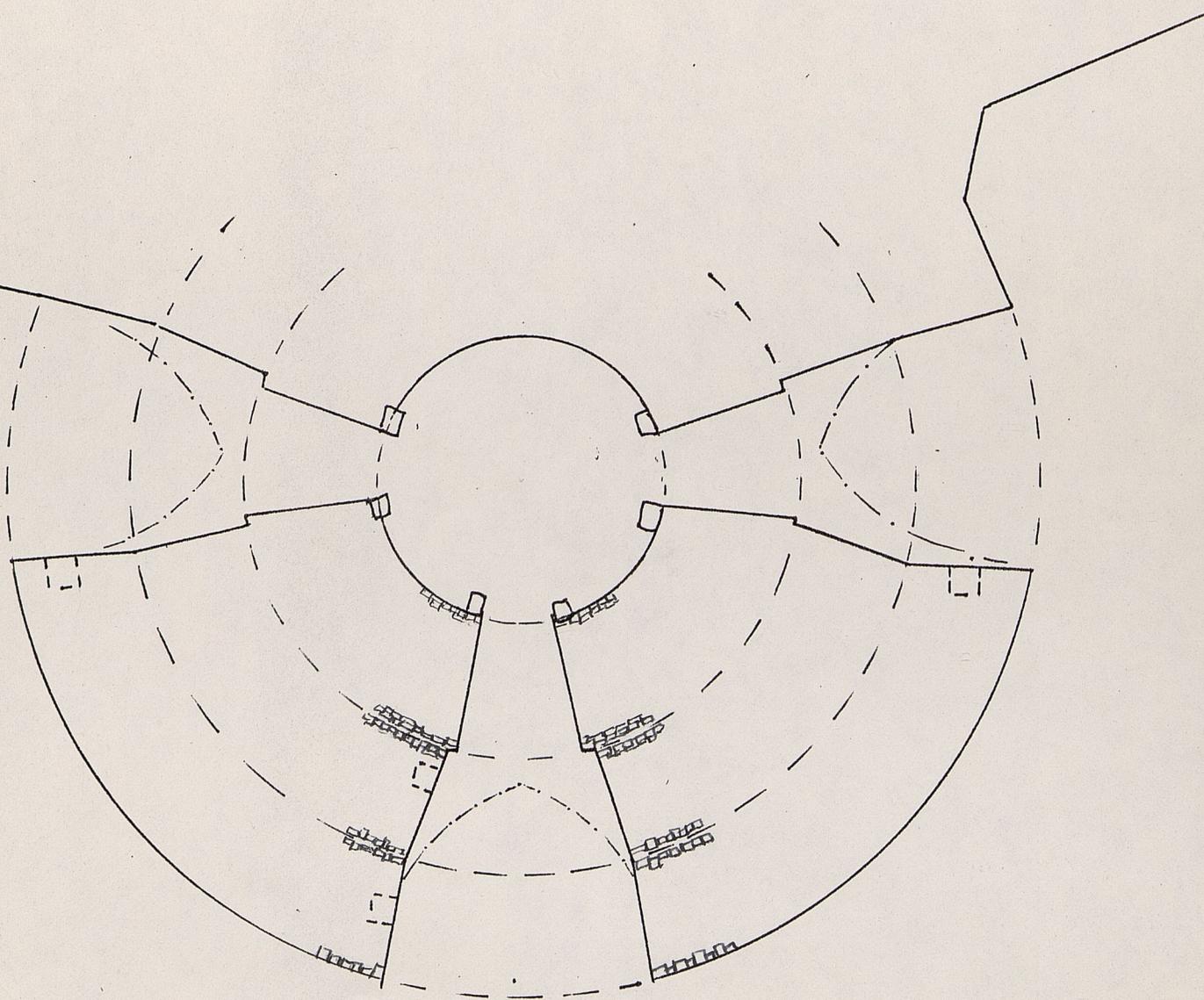


Pl I : Plan schématique de situation
du four et des rampes.



Pl II : Plan schématique du four, au sol.

- . - . : Couvrement des ébraisoirs
- - - : Tracé des trois enveloppes
- ▣▣▣▣ : Parements en moellons équarris

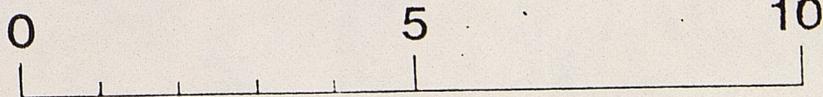
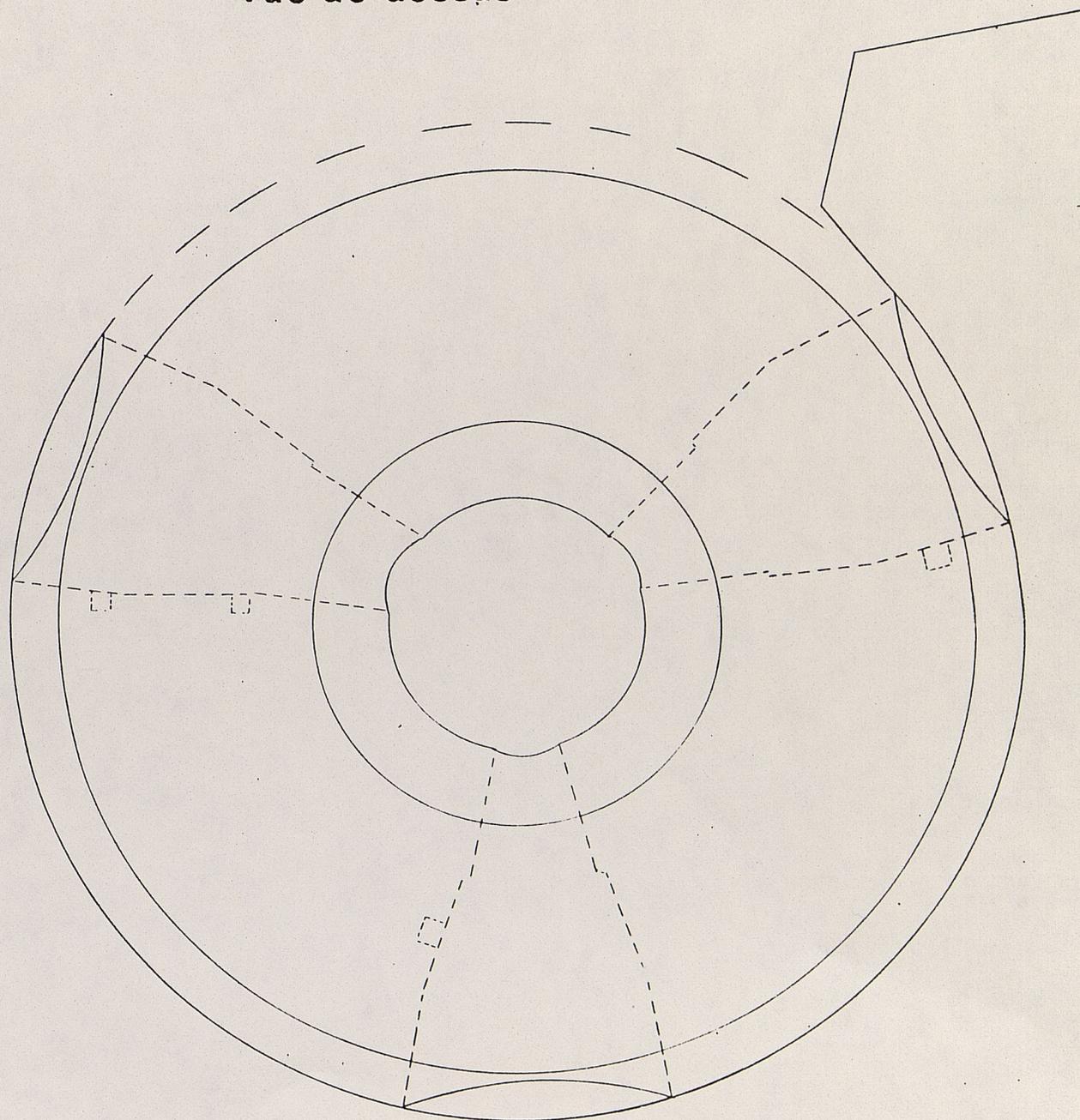


1 2 3 M

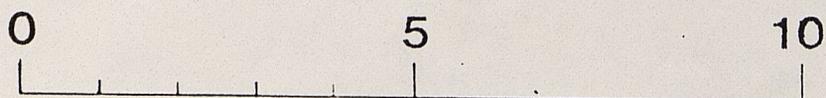
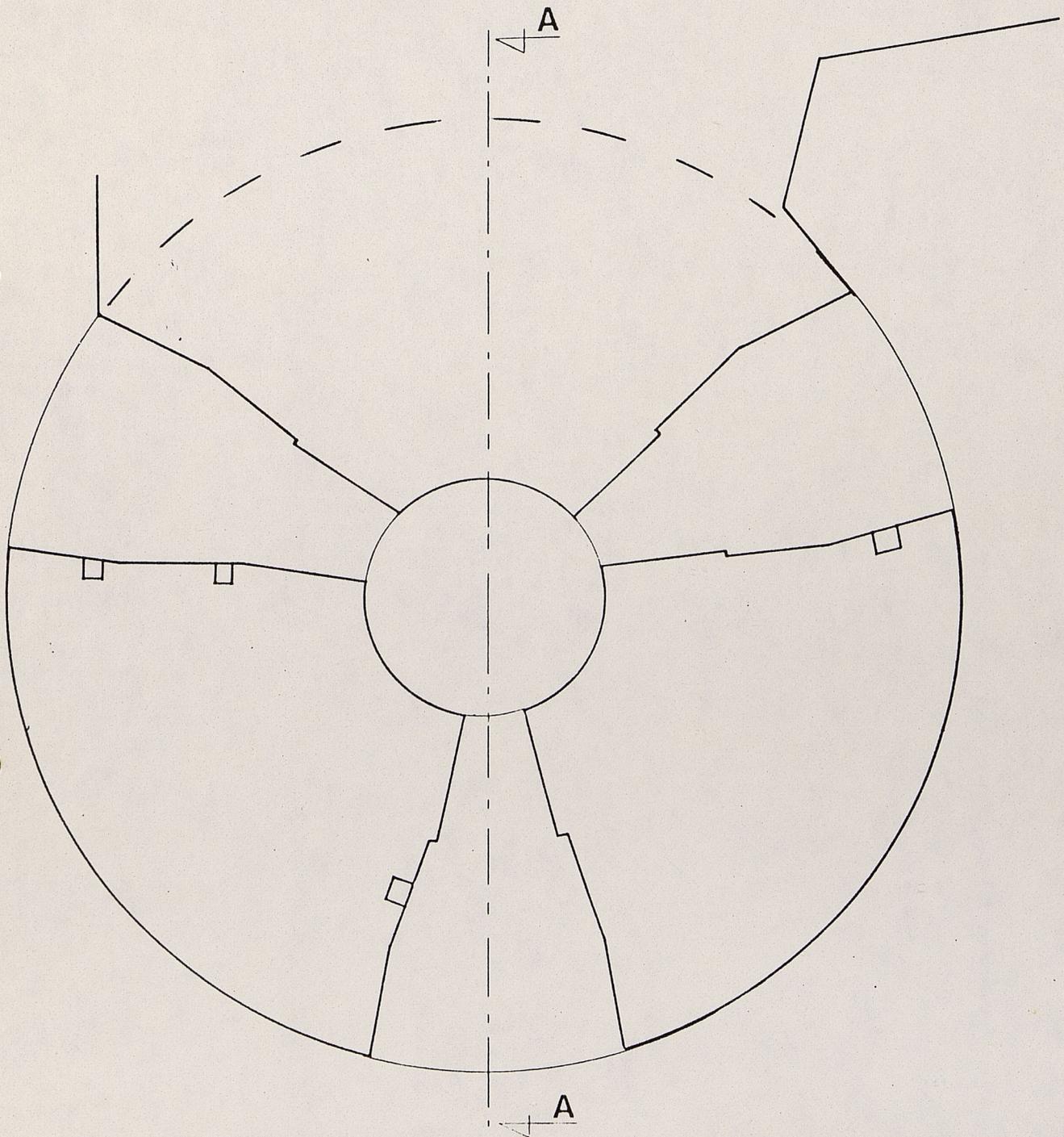
Pl III: Plan du four, vue de dessus.

Relevé Inventaire Général, J.F.Priou, 29/07/36.

vue de dessus

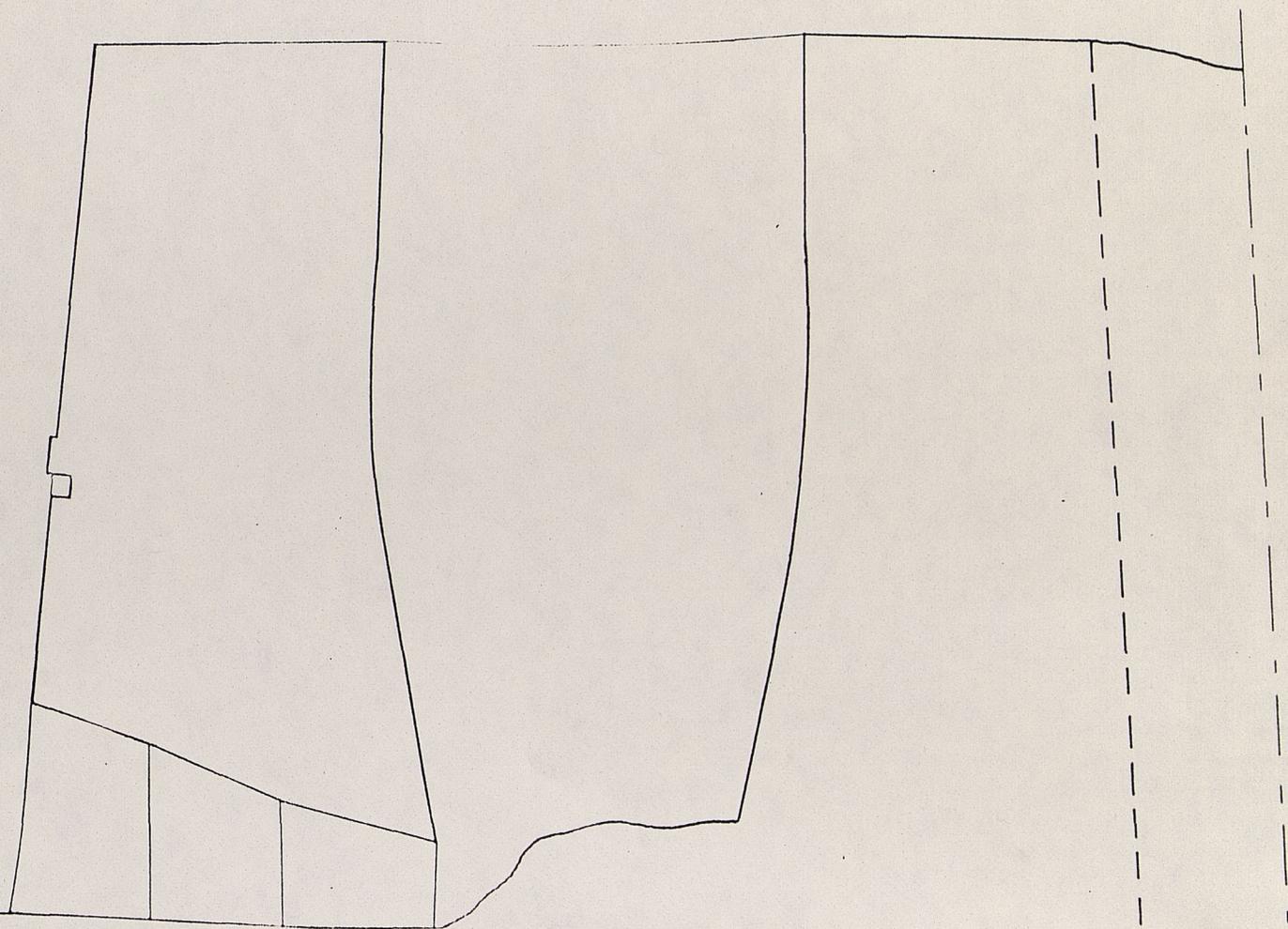


Pl IV : Plan du four au niveau des ébraisoirs.
Relevé Inventaire Général, J.F.Priou, 29/07/86.

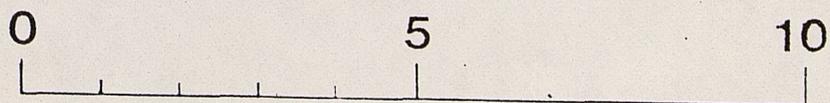


Pl V : Coupe A-A.

Relevé Inventaire Général, J.F.Priou, 29/07/86.



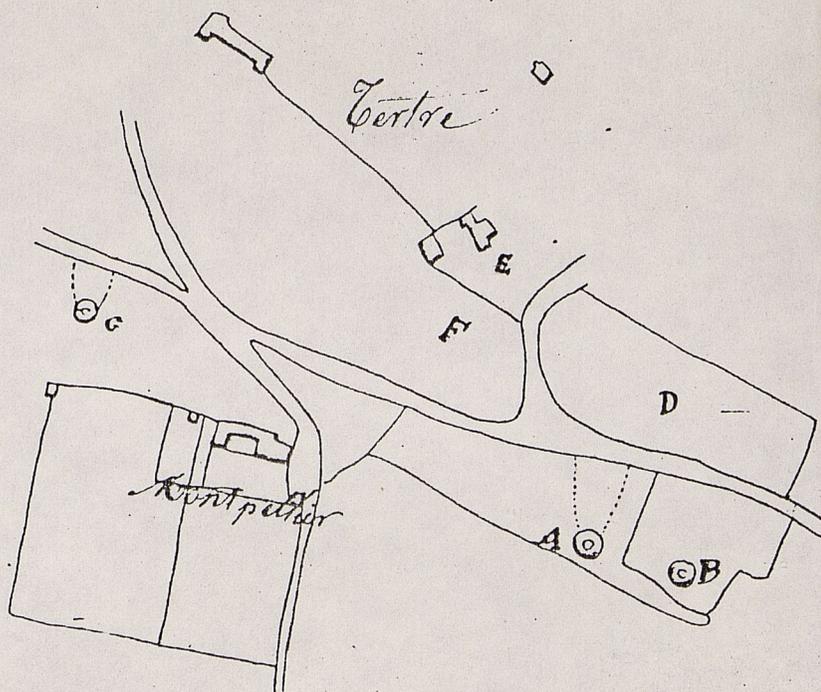
coupe A-A



Doc. 1 : Plan de situation pour la construction d'un second four à Montpellier
 (lettre B), annexé à la demande de construction de deux fours à chaux
par la Compagnie des Mines de Montjean par D. Audrieux de Cheptainville,
 19 mai 1840, 1/2500. A.D Maine-et-Loire, 50. M. 19 (photocopie).

Légende

- A... Fourneau existant, et en activité.
 B Fourneau demandé.
 D Carrière intacte.
 E Maison des fourneaux.
 F Carrière en extraction.
 G Fourneaux en non activité.



Echelle de 1 à 2500



49. MONTJEAN Chemin de Montpellier
 CHAUFOURNERIE
 Four du Lièvre

Fig. 1 : Le four, vu depuis Sud.

Cl. Inv. B. Rousseau, n° 85.49.1746.x



49. MONTJEAN

Chemin de Montpellier

CHAUFOURNERIE

Four du Lièvre

Fig. 2 : Le four et la rampe axiale postérieure; vue d'ensemble depuis Est.

Cl. Inv. B. Rousseau, n° 85.49.1749.x



49. MONTJEAN

Chemin de Montpellier

CHAUFOURNERIE

Four du Lièvre

Fig. 3 : Le four, détail de l'ébraisoir Sud

Cl. Inv. B. Rousseau, n° 85.49. 1747.x



49. MONTJEAN Chemin de Montpellier
CHAUFOURNERIE
Four du Lièvre

Fig. 4: Vestiges de la rampe latérale Est; face Sud.
Cl. Inv. B. Rousseau, n° 85.49.1748.x



49. MONTJEAN

Chemin de Montpellier

CHAUFOURNERIE

Four du Lièvre

Fig. 5 : Vestiges de la rampe latérale Est; Vue en coupe depuis Ouest.

C1. Inv. B. Rousseau, n° 85.49.1750.x

